

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tribunaux Question écrite n° 100001

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui indiquer le nombre de décisions d'incompétence rendues par les juridictions françaises au cours des cinq dernières années. Au vu de ces chiffres, il souhaite savoir quels arguments pourraient être opposés à la mise en place d'un « acte unique introductif d'instance » qui saisirait « le tribunal » à charge pour le président de renvoyer l'affaire devant la chambre ou le juge compétent.

Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 100001

Rubrique: Justice

Ministère interrogé: justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7451